

Glossaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **32 (1990)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

GLOSSAIRE

Anel :	n.m. Anneau destiné à maintenir rapprochées les branches d'une pince de forgeron.	Doler :	v. Amincir et égaliser la peau en épaisseur et, en même temps, l'assouplir, faire disparaître ses rides et rendre sa fleur plus unie.
Angrois :	n.m. Petit coin que l'on enfonce à travers l'œil du marteau, dans le bois, afin d'affermir le manche.	Doloire :	n.f. 1) cf. type 5 des haches. 2) Outil à main servant à doler les peaux.
Barbe :	n.f. Bavure provoquée par de nombreux coups de marteaux sur une tête, table, etc., en fer doux.	Douille :	n.f. Partie creuse d'un instrument, dans laquelle est adapté le manche.
Bêchelon :	n.m. Petite binette.	Dresser :	v. Aplanir, dégauchir, rendre uni.
Bigorne :	n.f. Chacune des pointes qui forment les extrémités d'une enclume (l'une est arrondie et l'autre plate à sa face supérieure) ou l'enclume elle-même.	Ebourrer :	v. Oter les poils d'une peau.
Binette :	n.f. Outil agricole comportant un fer de forme très variable relié à un manche et servant à travailler le sol près des plantes cultivées (bina-ge) ou à détruire les plantes adventives (sarclage).	Echarner :	v. Nettoyer une peau côté chair.
Broche :	n.f. Outil du carrier et du tailleur de pierre, qui affecte la forme d'un poinçon.	Ecouane :	n.f. Sorte de lime ou râpe à une seule rangée de tailles non croi-sés.
Cémentation :	n.f. Traitement thermique des pièces d'acier ou de fer qui consiste à les chauffer dans des boîtes remplies de ciment, afin que le carbone contenu dans ce dernier se dissolve dans le fer. On obtient ainsi une couche superficielle fortement carbonée qui peut prendre la trempe et acquérir une dureté, alors que le cœur de la pièce, non trempé, n'est pas fragile aux chocs.	Epaulement :	n.m. Saillie d'une pièce servant d'arrêt, d'appui, de butée.
Cœursage :	n.m. Travail artisanal des peaux, consistant à en éliminer, avant le tannage, les résidus épidermiques qui subsistent après l'ébourrage, et qui sont désignés sous le nom de «crasse». Le cœursage s'ef-fectue sur le chevalet de rivière.	Equarisseur :	n.m. Ciseau employé pour équar-rir (rendre carrés) des blocs de pierre.
Cœurse :	n.f. Couteau à lame d'ardoise (ou de grès) épaisse et émoussée, que l'on emploie pour le travail des peaux.	Fermeoir :	n.m. Ciseau dont le tranchant, formé par un seul biseau, est plus large qu'épais.
Cognée :	n.f. Sorte de hache à fer étroit, à long manche, qui sert à abattre les arbres, à dégrossir les pièces de charpente, etc.	Francisque :	n.f. Hache de guerre en usage chez les anciennes tribus germa-niques, en particulier chez les Francs.
Corroyer :	v.1) Dégrossir le bois et le redres-ser. 2) Préparer le cuir. 3) Battre à chaud du fer.	Guillaume :	n.m. Outil à fût de formes variées mais généralement étroit et dont le fer occupe toute la largeur du fût.
		Hoyau :	n.m. Houe à lame aplatie en biseau.
		Lisette :	n.f. Polissoir de raquetier et de bourrelier.
		Manche :	n.m. Partie d'un instrument, d'un outil, par laquelle on le tient.
		Mancheron :	n.m. Chacune des pièces de bois ou de fer placées à l'arrière de la charrue, et servant à la diriger.
		Marre :	n.f. Nom régional de la houe.
		Merlin :	n.m. Hache à gros tranchant unique servant à fendre le bois.
		Œil :	n.m. (pl. œils) Trou pratiqué dans la tête d'un marteau, ou autre, pour y fixer le manche.
		Onglet :	n.m. Extrémité d'une planche, d'une moulure, qui forme un angle de 45° au lieu d'être terminée à angle droit.
		Panne :	n.f. Partie du corps d'un marteau opposée à la partie plane, ou table.

Riflard :	n.m. Outil à fût utilisé dans le corroyage du bois.	Tourne-à-gauche :	n.m. Outil manuel avec lequel on donne de la voie aux scies. (Le tourne-à-gauche de charpentier est la rainette.)
Sarcloir :	n.m. Sorte de houe légère, constituée d'un fer large et tranchant fixé à un manche, utilisée pour sarcler.	Trempe :	n.f. Traitement thermique consistant à refroidir rapidement un acier ou un fer porté à une température convenable, afin d'en augmenter la ténacité et la dureté.
Sep :	n.m. Pièce de bois dans laquelle le soc de la charrue est emboîté.	Varlope :	n.f. Le plus grand des outils à fût, destiné au corroyage du bois.
Soie :	n.f. Partie du fer d'une arme blanche, d'un couteau, etc., qui entre dans le manche, dans la poignée.	Versoir :	n.m. Pièce de la charrue qui rabat sur le côté la terre détachée par le soc.
Table :	n.f. 1) Partie plane du corps d'un marteau, opposée à la panne. 2) Partie supérieure centrale de l'enclume comprise entre les deux bigornes.	Vilebrequin :	n.m. Outil manuel formé d'une tige coudée portant à une extrémité un dispositif de fixation (carré, mandrin) pour mèche de perçage ou clef de serrage, dont il permet la mise en action par rotation.
Taille :	n.f. Entailles ou aspérités d'une lime lui permettant de mordre sur un autre métal.	Virole :	n.f. Petit anneau plat de métal autour du manche d'un outil.
Tête :	n.f. 1) Partie terminale, arrondie, large, etc. 2) Partie métallique d'un marteau ou autre.	Voie :	n.f. 1) Nom donné communément à la largeur d'un trait de scie. 2) Débord donné par torsion de la dent à sa pointe extérieure, par rapport au plan du corps de la lame. On dit donner de la voie à, ou avoyer une scie.
Tige :	n.f. 1) Objet ou partie d'objet, mince, droit et allongé. 2) Tige d'un clou, etc.: partie comprise entre la tête et la pointe.		
Timon :	n.m. Longue pièce de bois disposée à l'avant d'un araire et à laquelle on attelle une bête de trait.		